

SAINT-JEAN (T.-N.)—RAPPORT D'ACCIDENT CONCERNANT
LE MATÉRIEL DE DÉNEIGEMENT

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, qui devrait être ici aujourd'hui mais n'y est pas, je poserai ma question au ministre suppléant des Transports. Je sais que nous avons un ministre des Transports qui est comédien (*actor*), mais nous avons un ministre suppléant (*acting*) des Transports. (*Jeu de mot sur les mots «actor» et «acting».*)

Des voix: Oh, oh.

M. Carter: Le ministre peut-il dire à la Chambre si ses services ont reçu un rapport à la suite de l'accident du CN survenu avec du matériel de déneigement, près de Saint-Jean il y aura bientôt un an?

L'hon. James Richardson (ministre suppléant des Transports): Monsieur l'Orateur, je suis sûr qu'on aura fait une étude approfondie de l'accident. Je vérifierai si l'on a présenté le rapport.

TERRE-NEUVE—L'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS
D'AUTOCARS, LE NIVEAU DE SERVICE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, toujours en l'absence du ministre, et à titre de question supplémentaire, puis-je demander au ministre suppléant de vérifier la série d'accidents du Canadien National dans la province, et d'en faire à la Chambre un rapport complet le plus tôt possible, comme indication de la qualité du service du CN dans cette province?

L'hon. M. Richardson: Monsieur l'Orateur, les deux députés qui ont posé des questions à ce sujet savent, j'en suis certain, que le Canadien National étudie très minutieusement tous les accidents, et que des études sont toujours en cours.

* * *

L'INDUSTRIE

LES VENTES D'AUTOMOBILES PAR LES FILIALES CANADIENNES—ENGAGEMENT D'EXPANSION PAR LES
CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné les informations relatives à la baisse du pourcentage des ventes, réalisées sur le marché nord-américain, par les filiales canadiennes des usines de construction d'automobiles, a-t-il invité les constructeurs d'automobiles canadiens à venir à Ottawa prochainement afin d'obtenir un engagement quant à l'expansion future de l'industrie automobile de ce côté-ci de la frontière?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, c'est du nouveau pour moi. Autant que je sache, les ventes ne sont pas en baisse. Je vais m'informer pour voir si le député est mieux renseigné que moi dans ce domaine, mais tout ce problème, à savoir l'avenir de l'accord sur l'automobile fait actuellement l'objet d'un réexamen à la suite de la suppression des garanties, proposée par les États-Unis. Comme le disait le communiqué publié à la fin de la réunion ministérielle canado-américaine, il y aura des rencontres sous peu au cours desquelles on étudiera ces garanties ainsi que d'autres améliorations possibles à apporter à l'accord.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

M. Broadbent: Comme question supplémentaire, le ministre pourrait-il donner à la Chambre l'assurance qu'il s'efforcera d'obtenir des fabricants canadiens qu'ils s'engagent à améliorer les garanties qui remontent aux niveaux de production de 1964?

L'hon. M. Pepin: Il y a là une difficulté parce que les Américains pourraient croire qu'essayer d'atteindre à des objectifs serait préférable à assurer des garanties dont ils demandent la suspension ou l'abolition.

M. A. D. Hales (Wellington): J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention d'inclure les pièces de rechange lorsqu'on remettra l'accord à l'étude?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, les pièces sont comprises parmi les améliorations possibles dont il sera question à la prochaine rencontre.

* * *

LES PÊCHES

L'AUGMENTATION DE LA TENEUR AUTORISÉE EN
MERCURE DES PRODUITS

M. Maurice Foster (Algona): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Forêts. Le ministre projette-t-il de porter de .5 partie par million à une partie par million la teneur maximum autorisée en mercure des produits de la pêche, comme l'ont préconisé des ministres du gouvernement de l'Ontario?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que la question a déjà été posée, mais si je me trompe, le ministre peut répondre.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): La réponse est non, monsieur l'Orateur. Cependant, nous allons rencontrer au début de l'an prochain les fonctionnaires de la Santé des États-Unis et du Canada, afin d'aviser à l'opportunité de relever cette norme. Entretiens, comme les États-Unis constituent notre principal marché d'exportation, et comme la qualité de notre poisson est un de ses principaux atouts, nous nous en tenons rigoureusement à la norme de .5 partie par million.

* * *

RADIO-CANADA

LE DROIT DES EMPLOYÉS D'EXPRIMER LEURS OPINIONS
[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser au très honorable premier ministre une question qui a trait aux remarques faites samedi dernier par le président de Radio-Canada, M. George Davidson, à l'antenne de Radio-Canada, lors du programme «Your Two Bucks Worth».

Le très honorable premier ministre et son gouvernement sont-ils d'accord avec la déclaration de M. Davidson à l'effet qu'aussi longtemps que le séparatisme constitue une option politique valable, les employés de Radio-Canada ont droit à leurs opinions politiques, séparatistes ou non?

M. l'Orateur: Je m'excuse d'avoir à intervenir en ce moment, mais l'honorable député doit reconnaître qu'il n'est pas conforme au Règlement de demander à un ministre de confirmer une déclaration faite à l'extérieur de la Chambre par une personne autre qu'un ministre.